



## Déclaration de la FNEC-FP **FO** au CHSCT du 30 juin 2022

Monsieur le directeur académique,

Nous siégeons aujourd'hui pour la dernière fois de l'année scolaire dans cette instance du CHSCT-D dont la suppression sous la forme que nous connaissons est prévue pour janvier 2023, et ce, malgré la multiplication des risques psychosociaux et la dégradation constante des conditions de travail des personnels de l'Education Nationale. Pour FO, c'est l'occasion de faire un bilan des travaux de notre comité et des dispositions prises par l'employeur pour tendre vers la prévention primaire.

Depuis janvier, 31 fiches RSST ont été rédigées : ce chiffre témoigne des nombreuses situations auxquelles sont confrontés les personnels relatifs à leur santé, à leur sécurité et à leurs conditions de travail.

La plupart d'entre elles concernent les conséquences d'une inclusion scolaire systématique et érigée en dogme. Ces fiches démontrent que les moyens nécessaires à une inclusion satisfaisante de ces élèves n'ont jamais été octroyés par notre institution, plaçant nos collègues et leurs élèves dans des conditions de travail parfois intenable.

Ces fiches témoignent d'une réalité du terrain, devenue monnaie courante :

- Multiplication des élèves dont la notification MDA n'est pas respectée, se retrouvant sans AESH ou en attente d'une place en ITEP, en IME...
- Des élèves accompagnés seulement sur une partie de leur temps de scolarisation alors qu'ils bénéficient d'une notification MDA de suivi individualisé,
- Des élèves accompagnés dans le meilleur des cas dans une ULIS alors qu'ils bénéficient d'une notification de la MDA pour un placement en ITEP, en IME ou dans une autre structure spécialisée. 123 élèves dans notre département relevant d'une telle orientation ne sont pas encore accueillis, faute de places, dans ces structures spécialisées.

Nombreux sont les établissements dans notre département où plusieurs enfants ont attendu, parfois toute l'année scolaire, l'accompagnement réglementaire auquel ils avaient droit.

Et les PIAL ne sont pas la solution miracle annoncée par l'institution mais ils constituent au contraire un moyen efficace de faire des économies au détriment des plus faibles et des plus fragiles. Les PIAL permettent de répartir, ou devrait-on dire, de saupoudrer le nombre insuffisant d'accompagnements financés. Les PIAL permettent de déshabiller Paul pour habiller Jacques. Peut-être, allez-vous nous répondre, Monsieur le directeur académique, que le nombre d'AESH dans notre département est en augmentation, que des dispositifs ULIS ont été créés... Cependant, cela reste nettement insuffisant. Et à chaque fois que ce n'est pas le cas, les élèves et par voie de conséquence, nos collègues, sont en souffrance. Nous ne comptons plus le nombre de visites d'établissements où les enseignants témoignent d'une souffrance certaine au travail avec le risque de conséquences à long terme pour ces collègues qui n'auront pas pu gérer des situations faute d'une aide adéquate proposée par l'administration.

**C'est dans ce contexte que le ministre Ndiaye veut imposer partout l'expérimentation Marseillaise.**

Le ministre prévoit en effet des « concertations à l'échelle des écoles pour construire des projets pédagogiques si possible innovants dans la foulée de ce qui se fait à Marseille actuellement dans l'expérimentation menée au sein de 59 écoles ».

L'objectif de ces concertations est ainsi dévoilé par le ministre : « voir comment on pourra passer de quelques écoles marseillaises à tout le pays » tout en précisant « qu'il s'agit de donner des possibilités aux équipes pédagogiques, qu'elles n'ont pas pour l'instant, comme le recrutement de postes à exigences particulières ».

En CTM, le ministre ajoute : « l'expérimentation marseillaise est un point d'appui intéressant et que cette expérience, dans ses dispositions pratiques, doit être généralisée. »

Ce cadre territorialisé et déréglementé, attentatoire au Statut des personnels, c'est précisément ce que rejettent les personnels tout comme ils rejettent les évaluations d'écoles et d'établissements associant élus, parents, associations, élèves...

C'est en ce sens que près d'une vingtaine d'écoles mayennaises ont déjà pris position pour refuser les évaluations d'école, soutenue par le SNUDI-FO, le SNUIPP-FSU, et la CGT. FO rappelle que ces évaluations n'ont aucun caractère obligatoire, ne figure pas dans les obligations de service des personnels, et demande le respect du volontariat des écoles et l'arrêt des pressions qui sont parfois exercées pour imposer ces évaluations par des désignations d'office. Par ailleurs, ces évaluations d'école imposent une charge de travail supplémentaire et conséquente, en particulier dans le cadre du dispositif d'auto-évaluation, avec ce document d'auto-positionnement issu des GDDE, et que FO a fait le choix de ne pas cautionner.

L'école du futur de Macron va venir parachever la privatisation de l'école de la République. L'école du futur de Macron, c'est le jobdating, c'est Andjaro, c'est l'ubérisation, c'est le management et l'évaluation permanente, c'est le recours aux contractuels et bientôt aux intérimaires.

Avec la FNEC-FP FO, les personnels ne veulent pas de la fin des diplômes nationaux, ils ne veulent pas de l'éclatement des statuts garants de l'égalité des droits des usagers, ils ne veulent pas des évaluations d'école, du management à la France Télécom, de la loi Rilhac, et toutes les contre-réformes qui tendent à l'autonomie des établissements, à une territorialisation outrancière.

Ce que veulent les personnels est simple. Les revendications sont connues. Les personnels veulent exercer sereinement, avec un salaire décent et dans des conditions qui n'impactent pas leur santé et leur sécurité.

En organisant le chaos en refusant de recruter des professeurs en nombre suffisant pour remplacer les enseignants malades pendant la pandémie, le gouvernement a confronté la population à la difficulté de ne plus être sûr que son enfant puisse être accueilli par son établissement scolaire.

Car c'est un fait : dans les écoles, comme dans les collèges et lycées, il n'y aura pas suffisamment de professeurs formés et diplômés devant les élèves à la rentrée, contrairement aux propos rassurants de notre nouveau ministre.

Face à cette situation, que fait notre nouveau Ministre monsieur Ndiaye ? Propose-t-il l'ouverture d'un concours d'urgence pour recruter des professeurs sous statut ? NON !

Propose-t-il l'augmentation du point d'indice récupérant la perte de 25% du pouvoir d'achat des fonctionnaires ? NON ! En lieu et place, ce sont 3,5% de hausse annoncée alors que l'inflation est de 5,5% sur seulement 1 an et estimée à 7% en fin d'année par l'INSEE ! Nous ne voulons pas l'aumône, mais le rattrapage des pertes subies depuis trop longtemps.

La FNEC-FP-FO exige :

- L'augmentation de la valeur point d'indice de 25 % ;
- L'abrogation des contre-réformes du collège, du lycée, du baccalauréat, de PPCR, des réformes issues du Grenelle...
- L'arrêt des expérimentations, des évaluations d'écoles
- L'arrêt des fermetures de classes, des suppressions d'heures, de postes !
- Le recrutement à hauteur des besoins dans tous les établissements. Mais aussi, recrutement dans les services administratifs qui sont en tension permanente à la DSDEN